



Conseil économique et social

Distr. générale
25 mai 2010
Français
Original : anglais

Session de fond de 2010

28 juin-23 juillet 2010

Point 14 e) de l'ordre du jour provisoire

**Questions sociales et questions relatives aux droits
de l'homme : Haut-Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés**

Note verbale datée du 27 octobre 2009, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de présenter la demande d'admission au Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés émanant du Gouvernement bulgare.

À cet égard, la Bulgarie satisfait les critères d'admission à la qualité de membre du Comité exécutif définis dans les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social établissant son mandat et son statut.

État Membre de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, la Bulgarie a activement participé à leurs travaux, notamment en qualité de membre de leurs organes exécutifs.

L'admission de la Bulgarie comme membre du Comité exécutif répondrait à l'augmentation actuelle du volume et de la représentation géographique des activités du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

La Bulgarie porte le plus grand intérêt au règlement efficace des questions de réfugiés et est déterminée à y contribuer. Depuis 1996, l'Agence nationale pour les réfugiés ne ménage aucun effort à cet égard. Le pays prend des dispositions pour adhérer à la Convention relative au statut des apatrides et à la Convention sur la réduction des cas d'apatridie. En 2002, l'Assemblée nationale a adopté la loi sur l'asile et les réfugiés. État membre de l'Union européenne, la Bulgarie participe activement à toutes les délibérations sur la protection des demandeurs d'asile et sur les programmes y afférents.

La Mission permanente de la Bulgarie vous serait obligée de bien vouloir transmettre la présente demande au Conseil économique et social pour un examen approfondi.

